

## COMMUNIQUE DE PRESSE

16 avril 2020

---

# ADN : UN PREMIER BUREAU EXECUTIF TENU EN VISIOCONFERENCE

Ce matin, jeudi 16 avril, le Syndicat mixte ADN a tenu, pour la première fois, son Bureau exécutif en visioconférence.

[Conformément à l'ordonnance 2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020](#) visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales afin de faire face à l'épidémie de COVID-19, il est désormais possible, pendant la période d'urgence sanitaire, d'organiser par téléconférence les réunions de l'organe délibérant, et donc les réunions du bureau exécutif.

10 élus étaient présents ce jour sous la présidence de Nathalie ZAMMIT-HELMER, pour traiter les sujets relatifs au déploiement du réseau public de fibre optique à la maison (FTTH) de l'Ardèche et de la Drôme.

Les élus ont ainsi approuvé :

- la convention relative à l'usage des supports d'éclairage public avec le Syndicat départemental des Energies de l'Ardèche (SDE07)
- les conventions pour l'organisation des travaux à proximité du pipeline Méditerranée-Rhône avec la Société du Pipeline Méditerranée-Rhône (SPMR),
- les acquisitions foncières de parcelles communales pour l'installation des locaux techniques (NRO) du réseau public FTTH,
- et plusieurs sujets relatifs à la gestion des ressources humaines du Syndicat.

Ce premier Bureau, depuis l'annonce des mesures de confinement par le Gouvernement, a surtout été l'occasion de faire le point sur les impacts de la crise sanitaire sur le déploiement du réseau de fibre optique et plus précisément sur les perspectives de reprise en lien avec les Préfets des deux départements de l'Ardèche et de la Drôme ([cf. communiqué du 14/04/20](#))

Une nouvelle réunion sera programmée d'ici un mois pour faire le point sur la reprise des chantiers.